



### RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Adresse permanente \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél.: (    ) \_\_\_\_\_

Adresse d'installation \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Tél.: (    ) \_\_\_\_\_

Terrain (cadastre) \_\_\_\_\_

Zone \_\_\_\_\_ Superficie \_\_\_\_\_

### UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ

- Construction  unifamiliale     bifamiliale     résidence secondaire  
 autre vocation préciser: \_\_\_\_\_

Nombre de chambre à coucher déclaré par le propriétaire: \_\_\_\_\_

Ou débit si commercial: \_\_\_\_\_ (calculer avec les données du ME).

### ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- puits privé     aqueduc municipal  
 aqueduc privé (N° du permis \_\_\_\_\_)     eau d'un lac ou cours d'eau

### SCHÉMA D'IMPLANTATION

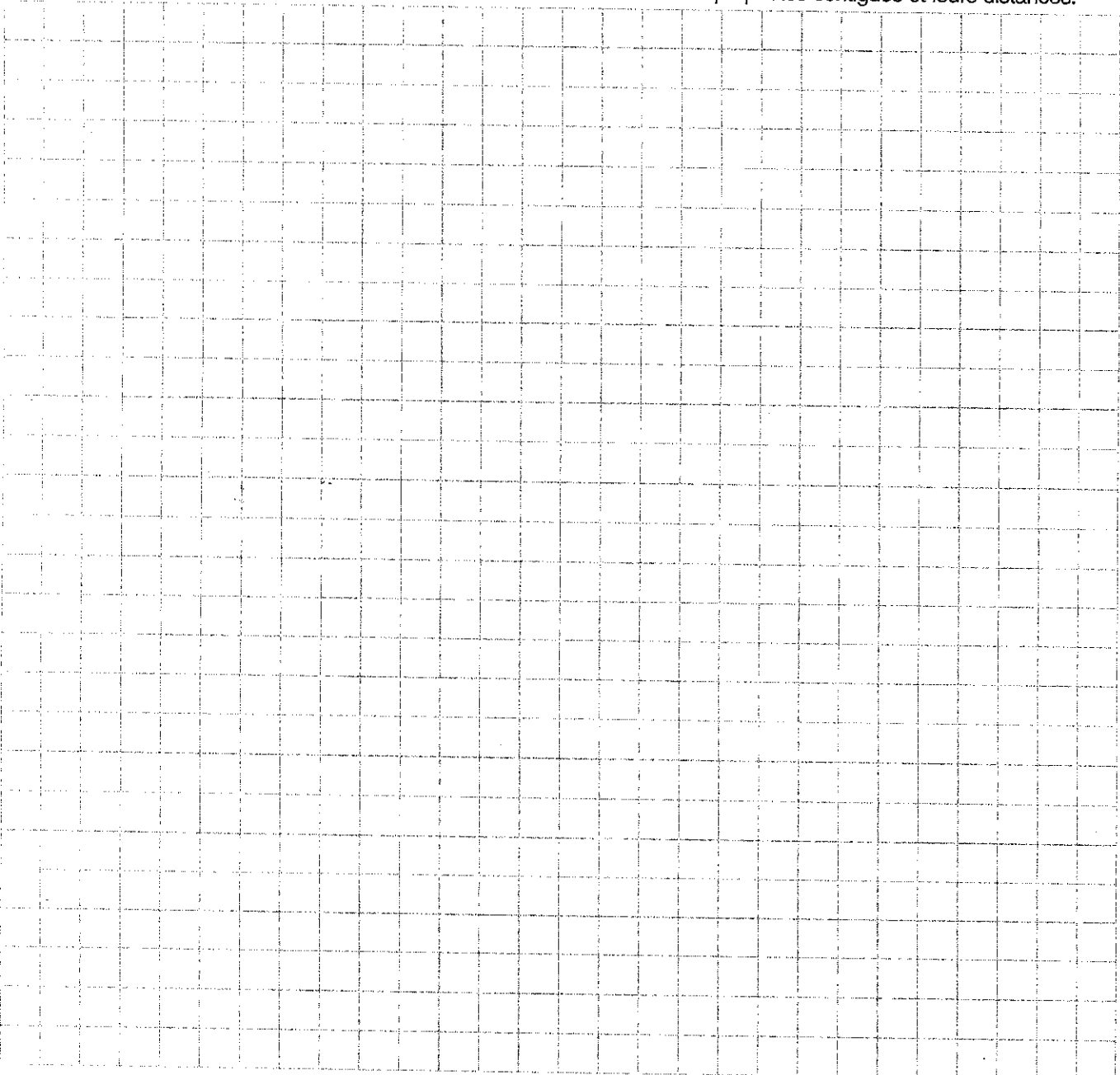
#### Plan du terrain et de l'installation

Dessinez tous les éléments et les distances se rapportant à l'installation.

Indiquer les informations suivantes:

**Aide mémoire** (cochez les éléments une fois dessinés)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> les limites de la propriété et ses dimensions;           | <input type="checkbox"/> bâtiment principal et dépendances (existants ou projetés) avec dimensions;                       |
| <input type="checkbox"/> les voies publiques ou privées et les droits de passage; | <input type="checkbox"/> installations septiques <b>existantes et projetées</b> , fosses et élément épurateur             |
| <input type="checkbox"/> les talus, arbres et forêt et accidents du terrain;      | <input type="checkbox"/> source d'approvisionnement d'eau potable, de celles des propriétés contiguës et leurs distances. |
| <input type="checkbox"/> localisation lac et cours d'eau                          |   |



## LA FOSSE SEPTIQUE

Nom du fabricant de la fosse septique B.N.Q. qui sera installée: \_\_\_\_\_

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> béton monobloc              | <input type="checkbox"/> 500 gals imp. (2,3 m <sup>3</sup> )  |
| <input type="checkbox"/> acier                       | <input type="checkbox"/> 625 gals imp. (2,8 m <sup>3</sup> )  |
| <input type="checkbox"/> polyéthylène                | <input type="checkbox"/> 750 gals imp. (3,4 m <sup>3</sup> )  |
| <input type="checkbox"/> fibre de verre armé         | <input type="checkbox"/> 850 gals imp. (3,9 m <sup>3</sup> )  |
| <input type="checkbox"/> béton armé, coulé sur place | <input type="checkbox"/> 950 gals imp. (4,3 m <sup>3</sup> )  |
| <input type="checkbox"/> fosse aérée                 | <input type="checkbox"/> 1050 gals imp. (4,8 m <sup>3</sup> ) |
| <input type="checkbox"/> autre, spécifier: _____     |   |

Poste de pompage:  oui, si oui spécifier: \_\_\_\_\_  non Alarme:  oui  non

Préfiltre:  oui  non

Conduite de refoulement: diamètre \_\_\_\_\_ po. longueur \_\_\_\_\_ pi.  
hauteur \_\_\_\_\_ pi.

Dénivellation entre la pompe et l'élément épurateur \_\_\_\_\_ pi.

### ÉLÉMENT ÉPURATEUR

Nature du sol et perméabilité

Échantillonner dans le trou de 1.2 mètres ou moins selon la profondeur de la nappe d'eau. Prendre l'échantillon au niveau où l'élément épurateur se trouvera.

Préparer l'échantillon et faire sédimenter dans le cylindre gradué. Se servir du triangle de corrélation (voir verso).

Résultats: sédi-mentométrie: Sable (%): \_\_\_\_\_ Silt (%): \_\_\_\_\_ Argile (%): \_\_\_\_\_

Type de sol:  Très perméable  Perméable  Peu perméable  Imperméable

Pente du terrain récepteur \_\_\_\_\_ %

Distance entre le niveau du sol et  le roc  la nape phréatique  toute couche imperméable \_\_\_\_\_ pi.

### CHOIX DE L'ÉLÉMENT ÉPURATEUR

(suivant l'ordre des priorités établi à la réglementation provinciale)

1. Élément épurateur classique: \_\_\_\_\_ tranchées X \_\_\_\_\_ pi. (24" largeur)
2. Élément épurateur modifié: superficie \_\_\_\_\_ pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')
- 3.A Puits absorbant:  1, 2 chambres: 1 puits absorbant préfabriqué   
 3 chambres: 2 puits absorbants construit sur place
- 3.B Filtre à sable hors-sol: superficie du filtre: \_\_\_\_\_ pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')  
dimensions du terrain récepteur \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ '
- 3.C Filtre à sable classique: superficie du filtre: \_\_\_\_\_ pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')  
distance entre le filtre et le cours d'eau \_\_\_\_\_
- 3.D Cabinet à fosse sèche (ou: \_\_\_\_\_ )  
avec fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et élément épurateur ( \_\_\_\_\_ )  
pour les eaux ménagères avec conduites d'eau sous pression.
- 3.E Cabinet à fosse sèche (ou: \_\_\_\_\_ )  
avec puits d'évacuation pour les eaux ménagères sans conduites d'eau sous pression.
- 3.F \*Biofiltre à base de mousse de tourbe: Superficie d'infiltration: pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')  
Surface d'infiltration supplémentaire: \_\_\_\_\_ pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')  
\*Joindre copie du contrat d'entretien au dossier.
- 3.G Champs de polissage: Superficie d'infiltration: \_\_\_\_\_ pi. car. ( \_\_\_\_\_ 'X \_\_\_\_\_ ')  
 Sous l'élément-épurateur  À côté de l'élément-épurateur
- 3.H Autres: \_\_\_\_\_

### POUR RÉSIDENCES EXISTANTES SEULEMENT

- 4.A Installation à vidange périodique
- capacité de la fosse de rétention des eaux de toilette \_\_\_\_\_ gals imp. ( \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>)
  - marque / modèle de la toilette à débit réduit \_\_\_\_\_
  - fosse septique B.N.Q. 500 gals imp. et champ d'évacuation ( \_\_\_\_\_ )  
pour les eaux ménagères.
- 4.B Installation à vidange totale
- capacité de la fosse de rétention \_\_\_\_\_ gals imp. ( \_\_\_\_\_ m<sup>3</sup>)
  - marque / modèle de la toilette à débit réduit \_\_\_\_\_
  - dispositifs de réduction des débits: \_\_\_\_\_
  - restrictions ou remarques: \_\_\_\_\_

### CERTIFICATION DES PRÉSENTES

«Par les présentes le signataire reconnaît et déclare être le propriétaire ou le représentant autorisé du propriétaire de l'installation septique projetée et déclare solennellement que toutes les informations contenues à la présente demande sont conformes à la réalité. Le signataire s'engage personnellement en son nom et au nom du propriétaire à se conformer aux règlements provinciaux et municipaux, de même qu'il s'engage à se conformer aux directives de l'inspecteur municipal chargé de l'application des présentes.»

Date: \_\_\_\_\_

(PROPRIÉTAIRE OU MANDATAIRE AUTORISÉ)

Date: \_\_\_\_\_

(CONTRACTEUR)

## NORMES DE LOCALISATION DES SYSTÈMES DE TRAITEMENT

Les systèmes étanches doivent respecter les distances suivantes:

15 mètres	D'un puit d'eau de consommation (le vôtre ou celui de vos voisins)
Ext. bande riv.	D'un lac ou cours d'eau
10 mètres	D'un marais ou étang
1,5 mètre	D'une conduite de consommation, d'une limite de propriété et/ou d'une résidence

Les systèmes non étanches doivent respecter les distances suivantes:

30 mètres	D'un puit d'eau de consommation (le vôtre ou celui de vos voisins)
15 mètres	D'un lac ou cours d'eau marais ou étang
5 mètres	D'une résidence ou d'une conduite souterraine de drainage du sol
3 mètres	Du haut d'un talus
2 mètres	D'une limite de propriété, conduite d'eau de consommation ou arbre.

Déterminer l'emplacement possible en respectant ces distances.

### PENTE DE TERRAIN

Système d'infiltration permis	Pente maximale (%)
Épurateur classique	30
Épurateur modifié	10
Puits absorbants	30
Filtre à sable hors sol	10
Filtre à sable classique	15
Cabinet à fosse sèche	30
Vidange périodique	30*
Biologique	30*
Cabinet à fosse sèche ou terreau et puit d'évacuation	30*
Champ de polissage	10 ou 30*

\* Ne vise que la partie du système destiné au traitement et à l'évacuation des eaux.

\*\* Selon qu'il s'agit d'un lit ou de tranchées.

### CHOIX DES ÉLÉMENTS ÉPURATEURS

Niveau de perméabilité	Temps de percolation			
	Imperméable	Peu perméable	Perméable	Très perméable
Imperméable	≥ 45 min / cm			
Peu perméable	> 25 min / cm à < 45 min / cm			
Perméable	> 4 min / cm à < 25 min / cm			
Très perméable	< 4 min / cm			
	Niveau de perméabilité			
Temps de percolation	Imperméable	Peu perméable	Perméable	Très perméable
	≤ 45 min / cm	≤ 45 min / cm ≤ 25 min / cm	≤ 25 min / cm ≤ 4 min / cm	< 4 min / cm
Épaisseur de la couche de sol (centimètre)	Solution permise par le règlement en fonction du niveau de perméabilité et de l'épaisseur de la couche du sol.			
0 à < 30	8*, 9*	8*, 9*	8*, 9*	8*, 9*
30 à < 60	8*, 9*	6, 8*, 9*	6, 8*, 9*	8*, 9*
60 à < 90	8*, 9*	4, 6, 8*, 9*	4, 6, 8*, 9*, 10*	4, 6, 8*, 9*, 10*
90 à < 120	8*, 9*	4, 6, 8*, 9*	1*, 2*, 4, 6, 8*, 9*, 10*	1*, 2*, 4, 6, 8*, 9*, 10*
120 à < 300	8*, 9*	6, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*
300 et plus	8*, 9*	6, 8*, 9*	1, 2, 6, 7, 8*, 9*	1, 2, 3, 6, 7, 8*, 9*

- 1 Élément épurateur classique
- 2 Élément épurateur modifié
- 3 Puits absorbants
- 4 Filtre à sable hors sol
- 5 Filtre à sable classique

- 6 Champs de polissage
- 7 Cabinet à fosse sèche
- 8 Installation à vidange périodique (champs d'évacuation)
- 9 Installation biologique (champs d'évacuation)
- 10 Cabinet à fosse sèche ou à terreau et puit d'évacuation

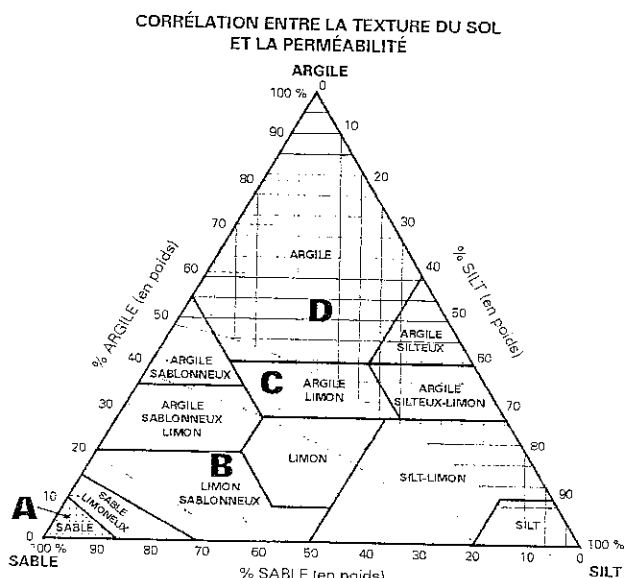
\* Selon certaines conditions

### NOUVELLES RÉSIDENCES

Les solutions permises en hiérarchie:

Épurateur classique → Épurateur modifié → Filtre à sable hors sol → Puits absorbant → Filtre à sable classique

Si aucune des solutions d'infiltration dans le sol n'est possible, le rejet dans un cours d'eau devient envisageable selon certaines conditions que l'on retrouve à la section XV.5 de Règlement



**A** : Zone très perméable

**B** : Zone perméable

**C** : Zone peu perméable

**D** : Zone imperméable

**SABLE** : Particules dont le diamètre est compris entre 0,05 mm et 2 mm

**SILT** : Particules dont le diamètre est compris entre 0,05 mm et 0,002 mm,

**ARGILE** : Particules dont le diamètre est inférieur à 0,002mm